

REGLEMENT PARTICULIER

Le tournoi (n°1903432) se déroule le samedi 8 Février 2020 de 19h30 à minuit.
Il pourra se prolonger jusqu'à 1h du matin si besoin.

1. Juge-Arbitrage

La compétition est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre, monsieur Vincent Couerdassier.

2. Licenciés concernés

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés au 3 février 2020 à la Fédération Française de Badminton à partir de la catégorie d'âge minimale.

3. Tableaux

Le tournoi propose 2 tableaux :

- Double Homme
- Double Dame

Suivant les inscriptions reçues, le comité d'organisation définira des séries selon la somme des CPPH afin d'optimiser le nombre de matchs par joueur tout en tentant de respecter au mieux les niveaux des joueurs.

Tous les tableaux se dérouleront en poules unique de 5 ou 6 de préférence ou de 4 ou 7 si besoin.

4. Limitation du nombre d'inscrits

Le nombre maximal de participants est fixé à 35 paires.
La sélection se fera sur la date de réception des inscriptions.

5. Inscription

La date limite d'inscription est fixée au dimanche 2 février 2020.
Les inscriptions se feront à l'aide du formulaire :

<https://forms.gle/kVdvMx5zAFJBxDTe6>

Le montant des droits d'engagement est fixé à 5€ par tableau.
Le paiement se fera sur place en liquide de préférence ou par chèque à l'ordre de Babadouc.



6. Récompenses

Le montant des frais d'inscription correspond à la participation fédérale et aux frais du juge arbitre.
Aucune récompense ne sera donc distribuée.

7. Volants

Les volants seront en plume et à la charge des joueurs, partage.
En cas de litige, le volant retenu sera le volant officiel du tournoi : Trinity TR3.
Aucun match ne sera autorisé à se dérouler en volant plastique.

8. Arbitrage

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande dans la limite des officiels disponibles s'il la juge nécessaire.

9. Temps de récupération et d'échauffement

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.

Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération. Il devra obligatoirement commencer par le test des volants.

10. Règles particulières

Le tournoi se déroulera au Gymnase de Rougemont. Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu.

11. Divers

Le comité d'organisation s'autorise à annuler l'inscription d'une ou plusieurs paires si celles-ci déséquibleraient trop un ou plusieurs tableaux.

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé, passé un délai de 10 minutes.

Les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être appelés avec 60 minutes d'avance sur l'échéancier prévisionnel.

Tout joueur forfait avant la compétition devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition sous peine des sanctions prévues :

- par mail à clot@lbfcbad.fr
- ou par courrier à Ligue de Bourgogne Franche-Comté de badminton, 4 impasse Jean PERRIN 21300 CHENOVE.

Le tirage au sort est fixé à partir du lundi 3 février sur la base du CPPH du jeudi 23 janvier.

Tout joueur s'inscrivant à la compétition accepte tacitement le règlement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre participation.

Bon tournoi !!!